

Zeitschrift: Le messenger suisse : revue des communautés suisses de langue française
Herausgeber: Le messenger suisse
Band: 24 (1978)
Heft: 7-8

Rubrik: Revue de presse

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 30.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



**canton
de bâle**



Bâle-Campagne vote par correspondance pour tout le monde

La possibilité du vote par correspondance pour tout citoyen et la transmission aux communes de la compétence de délivrer des certificats électoraux sont les deux points essentiels du projet de révision totale de l'ordonnance d'exécution relative à la loi électorale que le Gouvernement de Bâle-Campagne soumet au grand Conseil. Cette révision s'est avérée nécessaire à la suite de l'introduction de la nouvelle loi fédérale sur les droits politiques, qui oblige les cantons à édicter jusqu'à mi-juin des dispositions d'exécution tenant compte de la nouvelle situation légale. Bien que la loi fédérale conserve le principe du vote personnel, elle élargit tout de même le cadre du vote par correspondance. Les normes cantonales relatives au vote anticipé et par correspondance seront également valables pour les votations fédérales. La réglementation fédérale permet le vote par correspondance aux personnes malades et handicapées ou à tout citoyen empêché par des motifs importants de se rendre aux urnes. Il est clair que ces motifs sont difficilement vérifiables, d'autant plus

que le vote par correspondance est possible trois semaines déjà avant le jour du vote régulier, écrit le Gouvernement bâlois dans son message au grand Conseil. En conséquence, ajoute-t-il, cette possibilité doit être accordée d'une manière générale. Cependant, le vote personnel doit rester la règle.

Le deuxième point important de la révision concerne les certificats électoraux, c'est-à-dire l'attestation que les signataires d'une initiative ou d'un référendum ont effectivement le droit de vote. En vertu du projet de révision, les secrétaires communaux et les responsables des registres électoraux seront compétents dans ce domaine. ats)

(A quand le vote des Suisses de l'étranger par correspondance ? Réd.)

Tests de pharmacologie chez Hoffmann-la-Roche : on cherche volontaire

Dans son dernier exemplaire de *Roche-Magazine* (paraissant en allemand), le groupe a commencé sa campagne interne de recrutement de volontaires masculins pour l'expérimentation de médicaments et d'additifs. De nouvelles préparations seront testées sur des hommes en bonne santé, afin de déterminer les propriétés pharmacologiques des nouvelles préparations, absorption, assimilation et élimination, mais aussi indications et

contre-indications des médicaments. Les lacunes existant entre les expériences faites sur les animaux et l'application sur des humains sont ainsi comblées, indique la revue d'Hoffmann-La Roche. Deux expériences sont prévues annuellement en moyenne par personne. Un premier examen du cœur et des reins sera effectué par une instance neutre. La section de médecine interne d'un hôpital, par exemple, fera ce premier check-up, puis l'équipe médicale d'une unité de pharmacologie pratiquera un examen plus en détail (petit check-up). Des médecins et des chimistes se sont déjà prêtés à ce genre d'expériences aux côtés d'autres personnes mais un appel au volontariat a été rendu nécessaire en raison du nombre insuffisant de personnes. Les tests sont effectués le matin, à jeun, par voies orale, intraveineuse ou intramusculaire, et durent généralement une journée. Le lendemain, on procède à une nouvelle prise de sang. Les personnes qui se prêtent à ces expérimentations sont dédommagées. Les programmes expérimentaux sont mis au point par des spécialistes de « biopharmacie » et des médecins du département de pharmacologie de Roche. L'examen préalable doit au maximum réduire les risques des volontaires (ats)



**canton
de berne**

Ouverture d'une librairie des femmes à Berne

Une librairie des femmes s'est ouverte à Berne. Un magasin de ce genre existe déjà à Zurich et un autre vient de s'ouvrir à Lausanne. Cette librairie féminine, qui se trouve dans la vieille ville de Berne, offre tout un choix de publications sur

les femmes et d'ouvrages écrits par des femmes. Cette librairie fait partie des activités du mouvement de libération des femmes au même titre que les centres-femmes, les crèches, les journaux féminins, etc. A côté de la vente de livres, il est également prévu de mettre sur pied un centre de documentation sur les problèmes féminins dans les pays étrangers. Différentes expositions, conférences féminines sont également envisagées. (ats)

Saignelégier : des adolescents entrent dans le monde de la peinture

L'école secondaire de Saignelégier fête, cette année, son centenaire. A cette occasion, une grande exposition de peintures et de sculptures a été présentée dans les bâtiments de l'école. Particularité : elle a été entièrement réalisée, conçue et présentée par une quinzaine d'adolescents de quatorze à seize ans.

Depuis le mois de décembre, ces jeunes gens et ces jeunes filles ont consacré tout leur temps libre à cette expérience : étudier trois peintres, Coghuf (décédé il y a deux ans), Voirol et Tolk, ainsi qu'un sculpteur, Wiggli. Tous les quatre sont jurassiens. Les élèves sont partis d'un principe : ne lire aucune critique. Ils sont alors allés chez les artistes, ont longuement discuté avec eux, ont analysé certaines œuvres. Par la suite, des articles ont été rédigés pour la presse régionale. Enfin, un catalogue inédit a été créé. Trois fiches en trois volets, avec illustrations en couleurs et textes ont été préparées pour chaque artiste. On y retrouve un portrait de l'homme, une analyse de son œuvre et des éléments didactiques. C'est un travail d'une

qualité exceptionnelle qui a été réalisé par des adolescents débordant d'enthousiasme. Comme ils le disent eux-mêmes : « Nous avons voulu, par notre travail, montrer qu'il était plus intéressant d'oser que de subir. La consommation mène à l'aliénation, la création est libératrice ». (ats)

Vers la publication d'un « Panorama du pays jurassien »

Après la publication de l'*Anthologie jurassienne* et de la *Bibliographie jurassienne*, la Société jurassienne d'émulation, qui diffuse en outre ses *Actes*, chaque année, a annoncé au cours d'une conférence de presse à Moutier, la parution d'une collection de cinq volumes sous le titre *Panorama du Jura*. L'idée a été lancée en 1971 déjà, mais ce n'est qu'en 1976 que le véritable coup d'envoi a pu être donné. Comparable, dans une certaine mesure, à l'*Encyclopédie vaudoise*, cette collection veut faire de la vulgarisation sérieuse, qui pourra être le point de départ d'études ultérieures plus approfondies. Elle vise à faire connaître le Jura aux Jurassiens, mais aussi aux Confédérés. Enfin, elle entend se situer en dehors du débat et des considérations politiques actuelles.

Les promoteurs de l'idée n'entendent pas s'arrêter à une conception descriptive ou chronologique mais bien montrer les liens entre le passé et le présent et expliquer le pourquoi de la réalité d'aujourd'hui. Le premier volume, qui s'intitulera *Portrait du Jura*, devrait sortir de presse à l'automne 1979.

Une commission a été créée au sein de la Société jurassienne d'émulation, ainsi qu'un comité de commercialisation. Si

la plupart des contributions à la collection sont bénévoles, les investissements financiers sont importants et un tirage de cinq mille exemplaires est nécessaire pour maintenir un prix de vente dans des limites raisonnables. Le comité espère recueillir au moins quatre mille souscriptions, soit environ une pour trente habitants. (ats)

Macolin : un tableau matriciel en « première mondiale »

Un tableau d'affichage lumineux mesurant quatre mètres sur onze, composé de 135 000 éléments commandant plus de 27 000 lampes, a été monté pour une semaine dans la salle omnisports de Macolin, où des démonstrations publiques étaient organisées. Ce tableau matriciel 16 tons, d'une valeur de plus de deux millions et qui fait partie d'un lot de neuf appareils identiques commandés par l'Arabie Saoudite à une importante entreprise biennoise, constitue une « première » mondiale en raison de son haut niveau de technicité. Il permet entre autres d'afficher dans plusieurs grandeurs tous les types connus d'écritures, et de montrer des films, des messages graphiques, des scènes animées, des retransmissions de télévision en direct. Le système développé permet de reproduire 16 tons de gris. Combinés avec une fréquence de 25 images par seconde, ces 16 tons de gris garantissent une qualité de reproduction inégalée. (ats)

canton de fribourg

Nouveau recteur du collège Sainte-Croix de Fribourg

Le Conseil d'Etat du canton de Fribourg a nommé Sœur Uta Fromherz, membre de la Con-

grégation des sœurs de la Sainte-Croix, à Menzingen, recteur du collège Sainte-Croix, à Fribourg dès le 1^{er} septembre 1978. La nouvelle directrice est née le 22 septembre 1928 à Bâle. Elle est docteur ès lettres de l'université de Fribourg depuis 1958, et licenciée en théologie de la même université depuis 1974. Elle a enseigné à Bâle de 1954 à 1957 et de 1962 à 1963, de 1958 à 1962 à l'école normale de Menzingen et depuis 1964 au collège Sainte-Croix à Fribourg. (ats)

Nouveau recteur de l'université de Fribourg

Le Sénat de l'université a nommé le nouveau recteur pour la période 1979 à 1983. C'est le professeur de droit privé Bernard Schnyder-Roening qui succédera, le 15 mars 1979, à l'actuel recteur, le professeur Gaston Gaudard.

Bernard Schnyder est bourgeois de Gampel (vs). Il est né en 1930 et a fait ses études à Fribourg, Fribourg-en-Brisgau, Zurich et Genève. Il fut nommé professeur assistant en 1965, professeur ordinaire de droit privé suisse en 1970. De 1975 à 1977, il était doyen de la faculté de droit et des sciences économiques et sociales.

A l'armée, Bernard Schnyder est actuellement lieutenant-colonel à l'état-major général. (ats)

Inauguration du nouveau musée gruérien

Le nouveau bâtiment abritant les collections du musée gruérien ainsi que la bibliothèque publique de Bulle a été inauguré par le conseiller fédéral, M. Huerlimann, en présence de nombreux représentants des autorités cantonales et communales. Le conseiller fédéral Hans Huerlimann a relevé que cette

inauguration représentait un enrichissement pour la région et « un exemple pour notre pays ». Nous savons quelles sont les richesses de ce musée qui compte quelque-unes des plus importantes collections régionales d'art et de traditions populaires », a encore ajouté le conseiller fédéral. L'inauguration s'est déroulée dans le cadre des fêtes organisées à l'occasion du 50^e anniversaire de l'Association gruérienne des costumes et coutumes et du 175^e anniversaire du corps de musique de la ville de Bulle.

Le musée de Bulle est le fruit d'une initiative personnelle prise au début du siècle par l'écrivain Victor Tissot qui a légué sa fortune à la ville de Bulle dans le but de créer un musée et une bibliothèque « dignes de ce nom ». Le premier musée a été ouvert en 1923. Il dispose aujourd'hui de quelque 10 000 objets d'inventaire, de 50 000 volumes, d'un millier de tableaux, de 1 500 estampes, manuscrits et documents historiques. Le bâtiment abritant jusqu'ici le musée était depuis longtemps insuffisant. Des études pour la réalisation d'une nouvelle bâtisse ont été entreprises dès 1970. Les travaux ont commencé en 1975. La salle d'exposition est souterraine, le rez-de-chaussée vitré comprend des locaux administratifs et la bibliothèque. Le nouveau musée se trouve à proximité du château de Bulle.

Le bâtiment a coûté 4 300 000 F et il occupe une surface totale de 3 000 mètres carrés. La surface d'exposition permanente est de 1 100 mètres carrés, la surface pour les expositions temporaires est de 300 mètres carrés. Seul un quart de la surface est apparent.

Le musée dispose d'importantes surfaces de dépôt ainsi que d'un abri souterrain en cas

de guerre ou de catastrophe. Dans ce domaine aussi, le conseiller fédéral Huerlimann l'a cité en exemple. (ats)

Camp international des Jeunesses Musicales

Le camp international des Jeunesses Musicales de Suisse a lieu du 1^{er} au 14 août prochain à Fribourg dans le cadre de la fête « Jeunesse et Musique » organisée à l'occasion du 30^e anniversaire de la fondation des J.M.S.

Des compositeurs tels que Penderecki, Kagel et Almeida Prado honoreront ces festivités de leur présence.

Le camp peut encore accueillir quelques participants jouant d'un instrument à cordes (en particulier alto et contrebasse), ou d'un instrument à vent.

Finance d'inscription comprenant la pension complète pendant deux semaines et l'accès gratuit à toutes les manifestations du Congrès international : 420 francs.

S'adresser au secrétariat des J.M.S., Criblet 4, 1700 Fribourg, tél. : 037-22-90-75.

Jeunesses musicales de Suisse



**canton
de genève**

Les écrivains genevois créent une coopérative d'édition

Lors de son assemblée générale, la Société genevoise des écrivains (170 membres, soit la plus forte section de la Société suisse des écrivains), a décidé de créer une société coopérative d'édition nommée « La Guilde des écrivains de Genève », ayant pour but de promouvoir les œuvres de ses membres et de financer l'institution à Genève d'une maison des écrivains.

De plus, il a été décidé d'ouvrir un registre professionnel dans

lequel seront inscrits tous les membres actifs de la S.G.E., dont l'occupation majeure ou professionnelle touche à la littérature, à savoir : les métiers du verbe et de l'écriture, création, production ou diffusion du livre, enseignement, théâtre, cinéma, mass media, etc.

Enfin, M. Jean-Pierre Laubscher (Lausanne), a été confirmé comme président et M. André Patrick (Genève), élu vice-président. (ats)

La direction de Swissair pour la Suisse va s'établir à Genève dans une année

Le fait était connu, il a été confirmé lors d'une conférence de presse à Genève : la direction de Swissair pour la Suisse va s'établir dans cette ville le 1^{er} février 1979. A cette date, M. Willy Wyler, directeur de la compagnie pour la Suisse romande, prendra sa retraite. Le directeur de la nouvelle « direction suisse de Swissair » sera M. Bertrand Jaquière, un Vaudois de cinquante-trois ans qui dirige actuellement à Zurich le Département « Suisse alémanique et Tessin ».

La nouvelle organisation comprendra un secteur commercial, un secteur d'exploitation, un secteur hôtellerie - ravitaillement et une division technique. « Genève, a déclaré M. Emile Koch, directeur général, deviendra ainsi le siège d'une grande organisation occupant en Suisse quelque 4 500 personnes, pour 11 millions de passagers et 220 000 tonnes de fret par année. Le chiffre d'affaires de la direction suisse devrait atteindre 750 millions de francs, et cette direction prendra ainsi la première place des régions de Swissair dans le monde, dont les recettes totales ont atteint 2,4 milliards de francs en 1977 ».

M. Koch a ajouté : « Nous con-

naïssons l'intérêt et l'importance que la Suisse romande et Genève en particulier ont portés à l'aviation commerciale. Il est juste de tenir compte des efforts de cette partie de notre pays, qui a souvent fait preuve de perspicacité, de ténacité et de dynamisme pour la défense de l'aviation ».

Cette conférence de presse était présidée par M. Armin Baltensweiler, président de la direction générale, en présence notamment d'une vingtaine de membres de la direction ainsi que du président du conseil d'administration, M. Fritz Gugelmann. Elle se tenait à l'occasion de la réunion en Suisse romande de la conférence mondiale des représentants de Swissair.

Il fut aussi question de la halle de fret de Cointrin, dont le triste état a déjà fait l'objet de nombreuses démarches. Le grand Conseil de Genève a voté récemment un crédit d'étude pour son agrandissement. Swissair relève pour sa part qu'il serait aberrant pour notre économie, c'est-à-dire pour le bien-être de tous les Suisses et des Romands en particulier, que Genève ne puisse utiliser les atouts qu'elle possède dans le domaine du transport aérien des marchandises en retardant la réalisation d'une aérogare de fret. (ats)

Bourse d'étude de l'O.N.U. pour une Suissesse

Pour la première fois, une personne de nationalité suisse a bénéficié d'une bourse d'étude en droit international dans le cadre du programme des Nations unies - Unitar dans ce domaine (unitar : Institut des Nations unies pour la formation et la recherche). Il s'agit de Mlle Ruth Lederberger, diplomate stagiaire au Département politique fédéral à Berne, âgée

de vingt-sept ans. Elle est même la seule boursière de l'Unitar choisie en Europe cette année. Elle participera cet été à un stage de six semaines à l'Académie de droit international de La Haye. Mlle Lederberger est titulaire d'une licence en sciences politiques et relations internationales de l'Institut de hautes études internationales de l'université de Genève. (ats)

Inauguration de la mosquée

La mosquée de Genève a été inaugurée par le roi Khaled d'Arabie Saoudite en présence du conseiller fédéral Pierre Aubert et du conseiller d'Etat genevois Guy Fontanet.

Construction octogonale, la mosquée peut accueillir cinq cents croyants et deux cents croyantes. La communauté musulmane de Genève et environs compte quelque 6000 âmes. Elle a été décorée par une trentaine d'artisans marocains. Elle est éclairée par un lustre en cristal de Venise. Les colonnes sont en marbre massif de Carrare et des artisans vénitiens ont assemblé, en particulier, les mosaïques de verre bleu, émeraude et or du plafond du patio.

La mosquée forme un tout architectural avec un bâtiment qui abrite le centre islamique de Genève. Ce bâtiment est une ancienne ferme genevoise fidèlement conservée et aménagée à l'intérieur. Il comprend entre autres une salle de conférence, une bibliothèque, une école de sept classes pour l'enseignement de l'arabe et du coran. Ce centre entend en particulier donner par ses activités une idée de la philosophie de l'Islam, de sa culture et de sa civilisation. La mosquée et le centre (achat du terrain et construction) ont été réalisés grâce à une contribution du roi Khaled.

Le roi Khaled a notamment exprimé ses remerciements chaleureux au Gouvernement et au peuple suisse « pour avoir bien voulu ouvrir les bras à ce symbole saint que nous avons élevé sur leur sol hospitalier ». Par notre geste, a-t-il aussi dit, nous entendons nous joindre à ceux qui « rejetant les oppositions, les heurts et les conflits, œuvrent en vue d'affermir les fondements de la coopération pour la justice, l'égalité et la paix ».

Pour sa part, le cheik Mohamad el Harkane, secrétaire général de la ligue du monde musulman, a souligné entre autres l'importance de cette fondation islamique « en ce pays d'Europe qui a adopté la neutralité dans sa politique internationale et qui appelle à la reconnaissance des droits humains en ce siècle où se sont multipliées les différences entre les croyances et les opinions, à tel point que cet état de choses est devenu l'un des problèmes de notre époque ». (ats)

canton des grisons

Le romanche célébré aux Grisons

Les Rhétoromanches des Grisons ont célébré à Tiefelcastel, récemment, le 40^e anniversaire de la reconnaissance de leur langue maternelle en tant que langue nationale. Durant l'assemblée des délégués de la Lia rumantscha/ligia romantscha (lr), agrémentée de représentations théâtrales en romanche et d'une fête de chant réunissant des chœurs de toutes les vallées grisonnes, le président de l'organisation faitière des associations de langue romanche, M. Romede Arquin, a fait état des possibilités de maintenir la « quarta lingua » en vie. Il a notamment

donné une signification importante au « principe de territorialité » sur lequel se penche actuellement un groupe de juristes.

Parmi les nombreux invités, notamment des parlementaires et conseillers d'Etat grisons, figurait le conseiller fédéral Hans Huerlimann. Celui-ci a rappelé que la reconnaissance du romanche en 1938 n'a pas seulement constitué un événement culturel et linguistique, mais également politique. L'engagement des Rhétoromanches pour leur langue et leur culture fournit un exemple pour l'ensemble de la Suisse. L'encouragement des minorités linguistiques reste un but prioritaire de la politique culturelle fédérale, a ajouté le chef du Département fédéral de l'Intérieur. (ats)

canton de neuchâtel

Aménagement du territoire : importants projets à Neuchâtel

Au cours d'une conférence de presse, M. Claude Frey, président de la ville de Neuchâtel, a présenté deux importants projets d'aménagement du territoire. Il s'agit d'une part, de l'aménagement des jeunes rives, à l'est du port de Neuchâtel, d'autre part de la création d'une vaste zone piétonne au centre de la ville. Sur une surface totale de douze hectares gagnés sur le lac, cinq zones ont été délimitées. Elles comprennent, d'ouest en est, un port de plaisance d'une capacité de 160 unités, une importante zone de verdure et de délassement — emplacements de jeux, grèves de galets notamment — un parc pouvant accueillir 500 voitures, une aire d'expansion des écoles — destinée à l'université et à l'école supérieure de commerce — en-

fin une zone sportive où seront implantées une patinoire et une piscine couvertes, ainsi qu'une salle omnisports. Un crédit de 3,9 millions est demandé au législatif communal pour la réalisation de la première étape de ces aménagements.

Enfin, le législatif communal devra, d'autre part, se prononcer sur la création d'une importante zone piétonne dans la vieille ville. Ce projet, accueilli avec réticence par les commerçants locaux, mettra un vaste ensemble de rues, semaine comme dimanche, à la disposition des piétons. Depuis quelques années, les autorités communales mènent une politique de mise en valeur du centre-ville : rénovation de logements anciens, restauration de bâtiments et fontaines historiques constituaient les lignes de force de cette politique. La création d'une zone piétonne témoigne aujourd'hui d'un choix urbanistique fondamental qui consiste notamment à fixer une population résidente au centre de la ville. (ats)

Un mécénat original

En partie dévasté par un incendie il y a une année, l'hôtel du Marché, sis au cœur du vieux Neuchâtel, a été entièrement rénové aux frais de la ville et ouvrira prochainement ses portes. Derrière cette rénovation d'apparence banale, se cache une forme originale de mécénat. Un peu à court d'argent en cette période de récession, le centre culturel neuchâtelois, principal animateur de la vie culturelle de la région, a constitué une société anonyme chargée de l'exploitation de l'hôtel du Marché. Les actionnaires n'ont aucun espoir de s'enrichir, puisque l'intégralité des bénéfices de la société sera dévolue au centre culturel neuchâtelois qui animera notam-

ment un petit cabaret dans une salle de l'hôtel. (ats)

Le prix littéraire de Belles-lettres à Monique Laederach

La poétesse neuchâteloise Monique Laederach s'est vu remettre au château de Neuchâtel le prix des Belles-lettres (5 000 F), par M. Jean-Pierre Mauler, président des anciens Bellettriers vaudois, en présence du conseiller d'Etat neuchâtelois, François Jeanneret et de nombreuses personnalités.

Institué en 1972 par les sociétés de Belles-lettres de Lausanne, Genève et Neuchâtel, ce prix est destiné à susciter en Suisse romande la naissance d'œuvres originales et à encourager la recherche dans tous les domaines de l'activité humaine. Il a déjà été donné à M. Alain Tanner, cinéaste, et Bram van Velde, peintre.

Née en 1938 aux Brenets (ne), Monique Laederach a suivi des études de conservatoire et de langues (italien-allemand). Elle a commencé son activité créatrice par des pièces radiophoniques et des traductions. On lui doit divers recueils de poésie, notamment *La source l'étain*, *J'habiterai mon nom* (prix Schiller) et, à paraître cet automne : *Jusqu'à ce que l'été devienne une chambre*.

Monique Laederach a donné plusieurs esquisses de définition pour la poésie telle qu'elle la considère, disant, par exemple, que « c'est un lieu privilégié où l'image déchiquetée de nous-mêmes peut se rassembler ».

Avant un apéritif offert par l'Etat de Neuchâtel, la comédienne neuchâteloise Heidi Knecht a récité quelques poèmes de Monique Laederach. (ats)



canton du tessin

Hommage à un artiste suisse

Du 7 mai au 25 juin, la ville de Lugano a rendu hommage à l'un des plus prestigieux artistes de Suisse, le Lucernois Hans Erni. Une exposition de plus de deux cents de ses œuvres est en effet organisée au musée de la « Malpensata », sous le thème *Poésie de la réalité*. En plus de sa production artistique, Hans Erni présente le modèle de « musée vivant » qu'il est en train de réaliser, sur la base d'un projet de l'architecte genevois Jean-Marie Ellenberger. Ce « musée vivant » prendra place à côté du musée des transports de Lucerne. Les maquettes des médailles frappées par l'artiste, pour financer une partie de sa réalisation, seront également exposées. (ats)

L'état du Tessin achète les archives d'un écrivain italien

L'écrivain italien Giuseppe Prezolini, âgé de 96 ans, ancien professeur de littérature italienne à l'université de New York et résidant à Lugano depuis dix ans, a remis officiellement ses archives à l'Etat du Tessin. La cérémonie a eu lieu en présence de nombreuses personnalités, dont M. Zaccarini, consul d'Italie à Lugano, et M. Paolo Poma, président du grand Conseil tessinois, à la bibliothèque cantonale qui sera d'ailleurs dépositaire de ces documents.

Les quelque 10 000 documents que le canton du Tessin a achetés ont été réunis par M. Prezolini en soixante-dix ans de travail. M. Prezolini a participé activement à de nombreux mouvements culturels et

littéraires d'Italie et d'Europe et a ainsi pu collectionner une quantité importante de correspondance avec des personnalités du monde politique, philosophique et littéraire. Ces archives offriront aux étudiants et au public une documentation très complète sur l'histoire contemporaine.

Le canton du Tessin remettra des photocopies de chaque document à l'Etat italien et à la ville de Florence qui s'étaient également intéressés à cette collection. (ats)



canton d'uri

On cherche des volontaires pour le canton d'Uri

Depuis le 23 avril, des volontaires travaillent à nouveau dans le canton d'Uri pour réparer les dégâts dus aux intempéries de l'été dernier. Ces activités sont patronnées par les quatre organisations d'entraide suisses, la Croix-Rouge suisse, l'Entraide protestante suisse, l'Œuvre suisse d'entraide ouvrière et Caritas suisse.

Il s'agit, dans une première phase, d'aider les paysans de montagne à déblayer les champs envahis par les glissements de terrain et à stabiliser les pentes escarpées. Dans une seconde phase, il faudra nettoyer les alpages, corriger certains cours d'eau et réparer des chemins et des sentiers. Enfin, au cours d'une éventuelle troisième phase, les volontaires pourront participer aux travaux de reboisement.

Pour tous ces travaux, les organisations d'entraide cherchent des volontaires prêts à sacrifier au moins quinze jours en faveur des paysans et communes de montagne touchés par ces intempéries. Ils seront nourris et logés sur place. Les frais d'assurance et de voyage

— pour un séjour d'au moins quinze jours — sont supportés par les organisations d'entraide. (ats)

Pour d'autres informations et pour obtenir les formules d'inscription, s'adresser à

CARITAS SUISSE

Loewenstrasse 3

6002 LUCERNE



canton du valais

Plus de 8 000 chemins balisés pour le tourisme pédestre en Valais

Le Valais peut offrir actuellement à ses hôtes et aux amoureux de la marche en général plus de huit mille kilomètres balisés pour le tourisme pédestre.

C'est ce qui ressort du rapport présenté au col des Planches, au-dessus de Martigny par les responsables de « l'Association valaisanne du tourisme pédestre » (Walliser Vereinigung fuer Wanderwege), qui tenaient leurs assises annuelles sous la présidence de M. Georges Pillet, de Martigny.

Sur ces huit mille kilomètres, trois mille sont balisés par l'association en question et cinq mille environ sont placés sous la responsabilité des divers offices locaux du tourisme.

Ces sentiers de l'évasion sont fréquentés, chaque année, par des milliers de marcheurs et leur nombre ne fait que grandir de saison en saison. Régulièrement, chaque week-end, des familles entières, des groupes de touristes, des sportifs, des écoles suivent l'un ou l'autre itinéraire balisé et entretenu par l'association.

Ces assises du col des Planches ont été honorées de la présence de M. Sigismond Dutoit, délégué de l'Association suisse du tourisme pédestre. (ats.)

Plus de dix mille personnes acclament les chanteurs valaisans

En juin, plus de dix mille personnes ont acclamé à Brigue les chanteurs valaisans à l'occasion de la traditionnelle fête cantonale de chant. Le point culminant de la manifestation a été, bien entendu, le grand cortège qui a traversé la cité dans l'enthousiasme général. Un temps splendide a donné à cette journée le caractère qu'elle méritait. Au total, ce sont une soixantaine de groupes, costumés pour la plupart, qui ont participé à la fête, soixante groupes représentant plus de 2 500 chanteurs.

Plusieurs chœurs venus de l'extérieur du Valais figuraient au rang des invités d'honneur, soit les chœurs d'Aubonne (Vaud), Pfaeffikon (Zurich), Lumino, Luino et Monte Cressese (Tessin).

Pas moins de 150 vétérans ont reçu la médaille du Mérite pour avoir chanté dans leur chœur durant vingt ans et plus. Plusieurs conseillers d'Etat, soit MM Wyer, Steiner et Genoud, étaient présents. Les chanteurs ont été salués à Brigue par le président de la ville, M. Werner Perrig.

Cette manifestation typiquement valaisanne avait été organisée à la perfection par le Maennerchor de Brigue.

Notons qu'au seuil du week-end une partie des chanteurs, les enfants surtout, sont arrivés sur place à bord de trains à vapeur remis sur rail pour la circonstance. (ats)

Le « grand canyon valaisan » dompté à coups de millions

L'Ilgraben, ce torrent vagabond que les ingénieurs ont baptisé Le grand canyon valaisan » est enfin dompté. Il s'agit, dit-on, du torrent le plus terrible d'Eu-

rope. Au Moyen Age, déjà, il semait l'épouvante dans la région de Sierre et de la Souste lorsqu'il dévalait la pente, charriant parfois des blocs « grands comme des maisons ».

Après une quinzaine d'année d'études et de travaux, l'Ilgraben va retrouver son cours mais dans un véritable carcan de béton. Certaines constructions, dressées sur son cours pour l'empêcher de divaguer, ont un volume de 30 000 mètres cubes. Une vingtaine de seuils de béton, sorte de barrages, ont été construits sur plusieurs kilomètres. Plus de sept millions de francs ont été investis pour ces travaux, dont une grande part a été prise en charge par la Confédération.

L'Ilgraben roule ses eaux jaunes dans un décor quasi lunaire par-delà le bois de Finges. Il lui est arrivé plusieurs fois dans le passé de couper complètement le trafic international sur la route Brigue-Lausanne, non loin de la Souste, d'envahir le Rhône pour aller vomir même ses matériaux de l'autre côté du fleuve, mettant du même coup en danger parfois la ligne ferroviaire Paris-Milan.

C'est en 1961 que l'Ilgraben fit surtout parler de lui. Il gronda, cette année-là, durant plusieurs jours et causant des dégâts considérables dans la région. C'est alors que l'Etat du Valais, la Confédération, la commune de la Souste, Alusuisse, les Chemins de fer fédéraux décidèrent de prendre en quelque sorte ce taureau par les cornes et de le dompter enfin. Plus de sept millions de francs furent investis au long des années pour créer notamment des seuils de béton imposants, muselant en quelque sorte cet enfant terrible des Alpes valaisannes.

Selon l'ingénieur de l'Etat du Valais, M. Jacques de Wolff,

l'Illgraben a construit au cours des siècles dans la plaine du Rhône, en amont du bois de Finges, le plus vaste cône de déjection d'Europe et constitue de ce fait une véritable curiosité géographique. (ats)

Le Valais inaugure son musée des costumes et son vivarium

Une double inauguration a marqué l'actualité valaisanne. En effet, à Uvrier, près de Sion, a été inauguré un centre de loisirs axé sur les sciences naturelles et sur la vie du vieux-pays. C'est ainsi que deux réalisations de taille ont été présentées aux autorités et au public, soit un « musée des costumes valaisans » et un « vivarium » qui figure parmi les mieux agencés de Suisse. Le vivarium a été réalisé notamment avec la collaboration de M. Jean Garzoni, erpétologiste et explorateur bien connu, cela à la suite d'une initiative prise principalement par M. Jean-Charles Duc. Toute une collection de vipères, boas, cobras, pythons, couleuvres, requins même, etc., sont présentés au public. Ce vivarium fera surtout la joie des enfants des écoles ainsi que des touristes du Valais central. Un centre d'élevage de souris a été créé dans les environs uniquement pour nourrir tous ces reptiles. Dans le même bâtiment, on a inauguré également le « musée des costumes valaisans ». Dans ce musée, des mannequins portent les principaux costumes du Valais. Au total, ce sont 800 000 francs qui ont été investis par des particuliers dans cette réalisation.

Maintes personnalités entourant M. Jean-Charles Duc ont participé aux manifestations inaugurales. On a noté la présence du préfet du district, des

délégués de l'Etat, de la commune, des milieux touristiques, des écoles, etc.

Valaisannes et Valaisans en costume ont donné à cette double inauguration la note qu'il convenait. (ats)

LIBERTÉ
ET
PATRIE

canton de vaud

Les non-fumeurs suisses s'organisent

L'Association suisse des non-fumeurs, fondée l'an passé, a tenu sa première assemblée générale à Lausanne. Présidée par le docteur Mario Taddei, de Bienne, elle compte déjà plus de mille membres actifs dans une douzaine de groupes régionaux. Elle entend promouvoir le droit des non-fumeurs à respirer de l'air pur partout où ils doivent séjourner ou travailler, sensibiliser la jeunesse aux problèmes découlant de l'usage du tabac et obtenir des espaces réservés aux non-fumeurs dans tous les bâtiments, restaurants et transports publics. Elle ne combat pas les fumeurs mais veut défendre les non-fumeurs et favoriser l'abstinence du tabac.

Cette association a déjà adressé des lettres aux P.T.T., aux C.F.F., à Swissair, à Balair et à la Protection civile, pour réclamer un nombre plus élevé de places pour les non-fumeurs. La clinique universitaire de Genève ayant lancé une campagne « Merci de ne pas fumer à l'hôpital », une lettre a été adressée à d'autres hôpitaux pour les inviter à suivre cet exemple.

Le bulletin *Nichtraucher* est paru pour la première fois ce printemps avec une partie française « non-fumeur ». Il contient une liste de près de deux cents restaurants ayant réservé des coins ou des tables pour non-

fumeurs, ainsi que des articles sur la prophylaxie chez les jeunes et sur les cours de désaccoutumance.

L'association a voté une résolution dans laquelle elle s'étonne de la décision du Conseil fédéral de recommander le rejet de l'initiative populaire contre la publicité pour les produits qui engendrent la dépendance. Elle propose d'interdire la publicité pour le tabac et de faire figurer sur tous les articles de tabac une inscription pour informer le consommateur et le renseigner sur la quantité de produits nocifs contenus dans la fumée, conformément aux recommandations de l'Organisation mondiale de la santé. (ats)

Une exposition de trains miniatures

Le « Lemano rail-club » de Morges, qui groupe quelque trente-cinq amateurs de trains miniatures, sous la présidence de M. Charles Garavatti, fêtera l'an prochain ses dix ans d'existence. Son comité a décidé d'organiser à cette occasion une manifestation importante, en collaboration avec une dizaine de clubs similaires de Suisse alémanique. Au casino de Morges sera présentée en automne 1979 une exposition de modèles réduits, construits artisanalement, et de maquettes ferroviaires. Des maquettes seront aussi montrées à divers stades de leur fabrication.

L'aspect le plus spectaculaire de cette manifestation sera un petit train qui roulera sur le quai de Morges, au bord du Léman, et promènera les enfants sur des wagons tirés par une locomotive à vapeur fonctionnant au charbon. Un concours d'affiches pour les enfants des écoles est prévu. (ats)

Fondation Général Henri Guisan une aide aux enfants de soldats

Le comité de la Fondation Général Henri Guisan, qui a tenu récemment sa séance annuelle au château de Colombier (ne), sous la présidence de M. Louis Guisan, ancien conseiller d'Etat vaudois, et en présence de M. François Jeanneret, président du Conseil d'Etat neuchâtelois, et du divisionnaire Henry Butty, a nommé un vice-président en la personne de M. Maurice Decoppet, petit-fils du général. Une partie de la séance a été consacrée à l'examen d'un certain nombre de dossiers présentés par l'assurance militaire.

La fondation créée par le général Guisan à la fin du service actif, a pour but de faciliter financièrement les études d'enfants de soldats tombés malades ou victimes d'accidents au service militaire. L'an dernier, elle a distribué plus de 87 000 francs. Elle collabore en cela avec l'assurance militaire et les œuvres sociales de l'armée. Au cours de la séance, M. Louis Guisan a mis en évidence les liens qui ont uni le général à la place d'Armes de Colombier, lorsqu'il servit puis commanda la Deuxième division frontrière. (ats)

Rétrospective

Georges Borgeaud à Lausanne

Une exposition rétrospective de quarante ans de peinture de Georges Borgeaud s'est ouverte au musée historique de l'ancien-évêché, à Lausanne. C'est la première fois, remarque le syndic Jean-Pascal Delamuraz, que la ville de Lausanne a accueilli une exposition de ce peintre vaudois établi à Genève. Originaire de Morrens, dans le Gros-de-Vaud, né dans ce village le 18 septembre 1913, George Borgeaud fut orphelin

très jeune et travailla comme valet de ferme et horticulteur. En 1936, il quitta la campagne pour fréquenter l'école des Arts et Métiers de Genève, ville où il se fixa définitivement. Il se consacra à la peinture de natures mortes et de paysages (Bretagne, Provence, Grèce, Tahiti, campagne genevoise). Ses expositions commencèrent en 1947 et se succédèrent, en Suisse et à l'étranger (Palais des Beaux-Arts de Paris, Tokio, Osaka, Rio de Janeiro, musée du Petit-Palais de Genève, village de Morrens, rétrospective à l'abbatiale de Bellelay).

Georges Borgeaud, qui a installé son atelier à Certoux, près de Genève, est docteur *honoris causa* de l'Académie Pater Noster Corner à Londres. Il a reçu en 1972, à Cannes, le grand prix des peintres européens. (ats)

Un musée du cheval à la Sarraz

Désaffectées depuis quelques mois, la ferme et la grange du château de la Sarraz pourraient accueillir un musée du cheval. En effet, un comité provisoire pour la création de ce musée s'est constitué sous la présidence de M. André Despland, préfet de Cossonay. De son côté, la Société des amis du château de la Sarraz, après avoir entendu un rapport du divisionnaire Eugène Denereaz, a donné, au cours de son assemblée générale, son blanc-seing aux initiateurs.

Le musée du cheval serait consacré aux voitures hypomobiles, aux métiers gravitant autour du cheval et à une présentation thématique du cheval indigène.

L'on prévoit également de faire de ce musée un relais pour les sociétés de cavalerie suisses et étrangères. (ats)

La ville de Morges hérite d'une grosse fortune

Mlle Nelly de Beausorbe, dernière descendante d'une noble famille huguenote française réfugiée dans le pays de Vaud, décédée le 14 octobre 1977, a institué la commune de Morges seule héritière de ses biens, après distribution de legs. La succession est composée d'immeubles, d'avoirs en banque et surtout de titres (actions, parts sociales et obligations), le tout évalué à 2 808 000 francs. Par son testament, la défunte a décidé de l'affectation de sa fortune : création d'une « Fondation de Beausorbe pour personnes âgées » et achat ou construction d'un immeuble à loyers modérés.

La famille de Beausorbe avait déjà fait d'importantes donations (notamment pour une école et un hôpital) à la ville de Morges où elle résidait depuis longtemps. (ats)

Un poète vaudois à l'honneur

Le poète vaudois Charles Bory vient de recevoir l'un des plus importants prix décernés par l'Académie française, celui de la fondation Valentine de Wolmar, dont le but est de couronner « le plus beau recueil paru dans l'année » (en l'occurrence le livre *Domaniales*). Il a reçu aussi, en ce début de mai, le laurier de vermeil, qui est la plus haute récompense de la plus ancienne académie d'Europe, celle des jeux floraux de Toulouse (fondée en 1324).

Charles Bory dirige depuis 1971 la revue *Les cahiers du soleil*, à laquelle collaborent de nombreux poètes français connus. (ats)

Mort du peintre Charles Chinnet

Le peintre vaudois Charles Chinnet, auteur de natures mortes, de portraits et de compositions, et qui s'était surtout

consacré aux paysages, est mort à l'hôpital de Nyon, dans sa 87^e année. Il a été enseveli à Rolle, sa commune d'origine et de domicile.

Né à Rolle, le 12 octobre 1891, Charles Chinet était revenu dans sa maison natale en 1918, après des séjours à Londres et à Paris — où il connut notamment Matisse — et ne l'avait plus quittée. Ses toiles furent exposées dans de nombreuses villes et bon nombre d'entre elles figurent dans des musées et collections. Charles Chinet fut maître de dessin à l'école cantonale des Beaux-Arts de Lausanne de 1933 à 1945. Il reçut en 1943 le prix suisse de la peinture et en 1963 le prix de la « Fondation Carmine », à Florence. (ats)

Porcelaines et faïences de Nyon une page se tourne

Une assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la « Manufacture de poterie fine de Nyon s.a. » a décidé d'arrêter la fabrication dans un délai de deux mois. Des démarches sont en cours pour le reclassement des quinze employés licenciés. Cette décision survient trois ans avant le bicentenaire de la célèbre manufacture des porcelaines de Nyon, qui livra ses œuvres d'art à toutes les cours d'Europe, de 1781 à 1813 puis se tourna vers la faïence et la poterie fine.

Depuis 1975, la manufacture enregistrait des déficits assez élevés, à cause de la conjoncture économique défavorable, de la forte concurrence étrangère et du franc suisse trop cher pour l'exportation. L'arrêt de la fabrication a dû être décidé en dépit des importants investissements qui avaient été consentis pour sauver la dernière faïencerie industrielle de Suisse.

C'est en 1781 que Jacques

Dortu, descendant d'une famille huguenote française, arriva à Nyon, à l'âge de trente-deux ans, et y ouvrit une manufacture de porcelaine qui acquit un renom mondial. La « porcelaine de Nyon » est aujourd'hui l'une des richesses des musées (musée de l'Ariana, à Genève, musée de Nyon), des collections, des antiquaires et de certaines grandes familles. Victime du blocus appliqué lors des guerres napoléoniennes, la fabrication de porcelaine cessa en 1813, après trente-deux années seulement. Une nouvelle société, dite « commandite de Nyon », reprit les installations et fabriqua de la faïence fine. C'est en 1869 que la société prit le nom de « Manufacture de poterie fine ». Elle aura travaillé jusqu'en 1978 dans le bâtiment où Jacques Dortu créa sa porcelaine d'art, à la « rue de la Porcelaine », à Nyon. Son président, M. Max-Marc Thomas, est un descendant des artisans du siècle passé. (ats)

Le prix international de peinture naïve décerné à Morges

Le septième concours international de peinture naïve s'est ouvert au centre international « Pro arte », à Morges. Cinquante-cinq peintres de quinze pays ont participé à l'exposition. Le jury, présidé par M. Anatole Jakovski, de Paris, et composé d'écrivains, de critiques d'art, de collectionneurs et de propriétaires de galeries, a décerné le prix d'honneur « Plaquette d'or », pour l'ensemble de la carrière d'un artiste, à Erwin Neusch (Etats-Unis). Le premier prix du concours « Plaquette d'or », est allé au peintre français Nerjé, et le deuxième prix « Plaquette d'argent », à l'Italien Verzelloni. Deux distinctions spéciales ont été accordées à Maria Klos

(Allemagne fédérale) et à Crisaldo Morais (Brésil).

L'exposition de Morges permet de faire le point de l'évolution de la peinture naïve, tendance de l'art contemporain qui compte de remarquables artistes. A côté de onze pays européens (la Suisse est représentée par huit peintres), on note la présence de l'Argentine, du Brésil, des Etats-Unis et de la Tunisie. (ats)

Création à Lausanne d'un organe consultatif pour les étrangers

Le conseil communal de Lausanne a approuvé un projet de la municipalité tendant à associer les étrangers à la gestion du ménage communal dans une formule typiquement lausannoise. Un organe consultatif pour les problèmes des étrangers sera créé, sous la forme de deux commissions : une commission extraparlamentaire Suisses-étrangers, dite chambre consultative des immigrés, et une commission communale consultative pour les problèmes des étrangers.

La commission extraparlamentaire Suisses-étrangers comprendra des délégations du conseil communal et de la municipalité, des milieux syndicaux et économiques, sociaux, confessionnels et culturels, ainsi que des communautés étrangères, soit trente-cinq membres au total. Son but sera d'établir un lien étroit et permanent entre tous les milieux représentés. Elle les fera participer au règlement des problèmes nés de la coexistence Suisses-étrangers. En outre, elle sera en mesure de mieux informer l'opinion publique et permettra de rendre plus objective la discussion de ces questions.

La commission communale consultative pour les problèmes

des étrangers, quant à elle, sera composée paritairement des représentants du conseil communal et de la municipalité d'une part, et des communautés étrangères d'autre part, soit seize membres au total. Elle aura pour but d'associer directement les étrangers aux préoccupations et réalisations des mandataires communaux, ainsi que d'apporter des solutions aux problèmes de l'administration.

Rappelons que la ville de Lausanne a déjà créé, en 1971, un bureau pour les immigrés, ayant pour mission de coordonner et de compléter au niveau communal l'action d'accueil et d'intégration des étrangers. (ats)



**canton
de zurich**

Un almanach de la Suisse

L'Institut de sociologie de l'université de Zurich a présenté son *Almanach de la Suisse* qui contient des données et

des commentaires sur la population, la société et la politique de notre pays. Il s'agit du premier ouvrage qui présente de manière compréhensible pour tout le monde des données de tous les secteurs de la vie publique, a expliqué le professeur H. Hoffmann-Nowotny. (ats)

Pose de la première pierre de la nouvelle école française de Zurich

La première pierre de la nouvelle école française de Zurich a été posée en présence de l'ambassadeur de France en Suisse, M. Claude Lebel, du conseiller d'Etat, Arthur Bachman, et de M. Denzler, président de la Société coopérative de l'école française de Zurich. 4 200 000 F sont nécessaires à l'acquisition du terrain, à Gockhausen-Geeren, sur la commune de Duebendorf, et à la construction du nouveau bâtiment. Fondée en 1955, l'école française de Zurich est actuellement installée dans deux vieil-

les bâtisses au Zurichberg, où elle accueille 253 élèves. Le nombre d'écoliers n'a cessé de croître au cours des dernières années. Aujourd'hui, 76 élèves sont des Suisses, 85 des Français, 15 des double-nationaux et 77 de diverses nationalités. L'école française de Zurich assure l'enseignement depuis l'école enfantine jusqu'à la maturité. (ats)

La médaille Naegeli au professeur Leitner

La médaille Hans-Georg Naegeli a été remise à Zurich au professeur Ferdinand Leitner, directeur musical de l'Opéra de la ville depuis 1969. Le maire de Zurich, Sigmund Widmer a souligné à cette occasion les services éminents rendus par le lauréat à la vie musicale zurichoise.

Né en 1912 à Berlin, Ferdinand Leitner a fait une importante carrière internationale de chef d'orchestre et a été notamment directeur des opéras de Munich et de Stuttgart. (ats)



PRODUITS SANDOZ S.A.

LABORATOIRES SANDOZ S.A.R.L.

PRODUITS AGROCHIMIQUES

MATIÈRES COLORANTES

PRODUITS CHIMIQUES

SPÉCIALITÉS PHARMACEUTIQUES

14, Boulevard Richelieu, 92500 RUEIL-MALMAISON — Tél. 977.03.20